

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	31 865 890		31 865 890	31 126 514		739 376	2.38
Production vendue de biens							
Production vendue de services	9 451		9 451	22 584		13 133-	58.15-
Chiffre d'affaires NET	31 875 341		31 875 341	31 149 098		726 244	2.33
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			25 708	38 394		12 686-	33.04-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 300	6 100		22 200	363.93
Autres produits			660	3 127		2 467-	78.88-
Total des Produits d'exploitation (I)			31 930 010	31 196 719		733 291	2.35
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			23 708 256	23 703 766		4 490	0.02
Variation de stock (marchandises)			103 318	299 845-		403 163	134.46
Achats de matières premières et autres approvisionnements			68 988	57 326		11 661	20.34
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 047 506	2 223 054		175 548-	7.90-
Impôts, taxes et versements assimilés			322 116	293 269		28 847	9.84
Salaires et traitements			2 919 388	2 822 846		96 542	3.42
Charges sociales			818 709	743 104		75 605	10.17
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			648 925	545 226		103 698	19.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			8 828	1 931		6 898	357.27
Total des Charges d'exploitation (II)			30 646 034	30 090 677		555 357	1.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 283 976	1 106 042		177 934	16.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	21 253	1 454	19 799	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 185	4 310	2 874	66.68
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	28 438	5 764	22 673	393.34
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	30 209	69 206	38 996-	56.35-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	30 209	69 206	38 996-	56.35-
2. Résultat financier (V-VI)	1 772-	63 441-	61 670	97.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 282 204	1 042 600	239 604	22.98
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	106 190		106 190	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 917	11 582	8 666-	74.82-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	109 106	11 582	97 524	842.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 950	16 242	11 292-	69.52-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	101 112	26 431	74 681	282.55
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	88 835		88 835	
Total VIII	194 897	42 673	152 224	356.72
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	85 791-	31 091-	54 700-	175.94-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	234 586	193 212	41 374	21.41
Impôts sur les bénéfices (X)	223 939	154 812	69 127	44.65
Total des produits (I+III+V+VII)	32 067 554	31 214 065	853 488	2.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 329 665	30 550 580	779 085	2.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	737 889	663 486	74 403	11.21

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SODIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros

Siège social : Route Nationale 96

La Coudourousse

13650 MEYRARGUES

R.C.S. AIX EN PROVENCE 533 329 868

BILAN

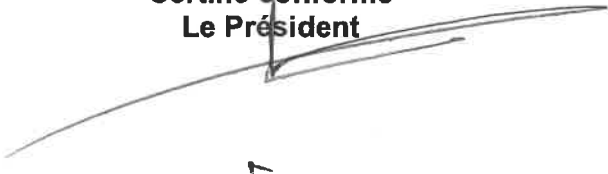
COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

**Certifié conforme
Le Président**



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	33 708	33 708		96	96-	100.00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	5 837 254	1 590 634	4 246 620	4 657 600	410 980-	8.82-
	Installations techniques, matériel et outillage	1 193 247	746 393	446 854	560 603	113 749-	20.29-
	Autres immobilisations corporelles	940 153	515 225	424 928	441 067	16 139-	3.66-
	Immobilisations en cours	87 060		87 060	83 740	3 320	3.96
	Avances et acomptes				41 170	41 170-	100.00-
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	173 086		173 086	165 339	7 747	4.69
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	492		492	492		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 988		1 988	1 988		
	Total II	8 266 987	2 885 959	5 381 028	5 952 094	571 067-	9.59-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 162 750		1 162 750	1 266 068	103 318-	8.16-
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	4 000		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 733		14 733	9 928	4 806	48.41
	Autres créances	911 517		911 517	959 600	48 083-	5.01-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 107 894		2 107 894	2 354 371	246 477-	10.47-
	Charges constatées d'avance (3)	29 403		29 403	17 547	11 856	67.57
	Total III	4 230 297		4 230 297	4 611 513	381 217-	8.27-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 497 284	2 885 959	9 611 325	10 563 608	952 283-	9.01-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 988

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000	40 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	817 305	653 819	163 486	25.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	737 889	663 486	74 403	11.21
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 599 194	1 361 305	237 889	17.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	88 835		88 835	
	Total III	88 835		88 835	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 059 252	4 774 845	715 593-	14.99-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	10 130	17 634	7 505-	42.56-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 635 994	2 769 230	133 235-	4.81-
	Dettes fiscales et sociales	1 193 834	1 016 610	177 224	17.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 639	623 217	599 579-	96.21-
	Autres dettes	447	766	319-	41.65-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	7 923 296	9 202 303	1 279 007-	13.90-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 611 325	10 563 608	952 283-	9.01-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 602 854 5 135 051

SODIME

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €

Siège social :

La Coudourousse-RN 96
13650 MEYRARGUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

SODIME

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €

Siège social :

La Coudourousse-RN 96
13650 MEYRARGUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018.

Aux associés de la société SODIME,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le

caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Manosque, le 10 avril 2019.

ACN AUDIT,

Dominique CHEMINOT

Commissaire aux Comptes associé

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CABINET MLA

64 Cours Carnot

13300 SALON DE PROVENCE

04 90 56 21 38

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 154 312 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société, au maintien de l'emploi et aux formations du personnel.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	33 708		
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 826 351		118 806
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 195 612		9 134
Installations générales agencements aménagements divers	666 486		78 834
Matériel de transport	100 010		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	100 826		2 299
Immobilisations corporelles en cours	83 740		3 320
Avances et acomptes	41 170		
TOTAL	8 014 195		212 393
Autres participations	165 339		47 513
Autres titres immobilisés	492		
Prêts, autres immobilisations financières	1 988		
TOTAL	167 819		47 513
TOTAL GENERAL	8 215 722		259 906

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			33 708	33 708
Installations générales agencements aménagements constr.		107 903	5 837 254	5 837 254
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		11 500	1 193 247	1 193 247
Installations générales agencements aménagements divers		8 302	737 019	737 019
Matériel de transport			100 010	100 010
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			103 125	103 125
Immobilisations corporelles en cours			87 060	87 060
Avances et acomptes		41 170		
TOTAL		168 874	8 057 714	8 057 714
Autres participations		39 766	173 086	173 086
Autres titres immobilisés			492	492
Prêts, autres immobilisations financières			1 988	1 988
TOTAL		39 766	175 566	175 566
TOTAL GENERAL		208 640	8 266 987	8 266 987

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 612	96		33 708
Installations générales agencements aménagements constr.	1 168 751	428 674	6 791	1 590 634
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	635 010	122 883	11 500	746 393
Installations générales agencements aménagements divers	257 474	81 414	8 301	330 587
Matériel de transport	93 453	6 556		100 010
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75 327	9 301		84 628
TOTAL	2 230 015	648 829	26 592	2 852 252
TOTAL GENERAL	2 263 627	648 924	26 592	2 885 959

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	96				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	428 674				
Instal.techniques matériel outillage indus.	122 883				
Instal.générales agenc.aménag.divers	81 414				
Matériel de transport	6 556				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 301				
TOTAL	648 829				
TOTAL GENERAL	648 924				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		88 835			88 835
TOTAL		88 835			88 835
TOTAL GENERAL		88 835			88 835
Dont dotations et reprises exceptionnelles		88 835			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 988	1 988	
Clients douteux ou litigieux	867	867	
Autres créances clients	13 867	13 867	
Personnel et comptes rattachés	2 849	2 849	
Impôts sur les bénéfices	157 297	157 297	
Taxe sur la valeur ajoutée	308 881	308 881	
Groupe et associés	243 557	243 557	
Débiteurs divers	198 933	198 933	
Charges constatées d'avance	29 403	29 403	
TOTAL	957 641	957 641	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 059 252	715 592	2 323 909	1 019 751
Emprunts et dettes financières divers	9 258	1 258		8 000
Fournisseurs et comptes rattachés	2 635 994	2 635 994		
Personnel et comptes rattachés	543 988	543 988		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	438 743	438 743		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 002	5 002		
Autres impôts taxes et assimilés	206 101	206 101		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 639	23 639		
Groupe et associés	871	871		
Autres dettes	447	447		
TOTAL	7 923 295	4 571 635	2 323 909	1 027 751
Emprunts remboursés en cours d'exercice	715 593			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1. 0000	40 000			40 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 14 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
AAI divers	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées selon le dernier coût d'acquisition connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 983
Autres créances	12 023
Disponibilités	169
Total	21 175

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 258
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 677
Dettes fiscales et sociales	674 930
Total	824 866

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 403
Total	29 403

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	9
Ouvriers	129
Total	141

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 774 845
Total	4 774 845

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: Emprunt CA 3M€
Montant initial de cette garantie	: 3 000 000
Montant restant dû en capital	: 1 000 000
Date de fin d'échéance de la garantie	: 01/02/2022
Nature de la sûreté réelle	: Caution solidaire ALDIS
	: Nantissement du fonds de commerce
 Emprunt du	 : Emprunt CA 3.8M€
Montant initial de cette garantie	: 3 800 000
Montant restant dû en capital	: 3 059 252
Date de fin d'échéance de la garantie	: 15/06/2026
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fonds de commerce

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		50 724	

Le 01/03/2019
Le président, Mr Morlier

SODIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route Nationale 96
La Coudourousse
13650 MEYRARGUES
R.C.S. AIX EN PROVENCE 533 329 868

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 AVRIL 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et s'élevant à 737.889 euros, de la manière suivante :

Bénéfice : 737.889 €

Affectation :

- Aux associés à titre de dividendes à concurrence de 500.000 €
Soit un dividende de 12,50 euros par action,

- Au poste « Autres réserves », pour le solde, soit 237.889 €
Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 1.055.194 euros

Total affecté : 737.889 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 1.099.194 euros.

L'Assemblée Générale prend également acte que :

- Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions du nouvel article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.
- Conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 nouveau du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devra être expresse et exercée en 2019 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

h

- Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	Dividendes par action	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
Clos le 31.12.2017	500.000 €	499.925 €	75 €
Clos le 31.12.2016	400.000 €	399.940 €	60 €
Clos le 31.12.2015	500.000 €	499.925 €	75 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 25 avril 2019.

**Certifié conforme
Le Président**

